



BONNE ANNÉE 2022

Pascal LELIEVRE

Maire de Solesmes

Vice-président de la Communauté de communes
du Pays Sabolien

Avec l'équipe du Conseil municipal,

*je vous adresse ainsi qu'à vos proches,
des vœux de bonheur, d'enthousiasme,
de réussite et santé.*

*Soyez assurés de ma détermination
d'être à vos côtés quelles que soient
les circonstances.*

Très belle année 2022.

Chères solesmiennes, chers solesmiens,

Les conditions sanitaires nous ont encore une fois obligés malheureusement à annuler notre cérémonie des vœux. Nous sommes pourtant tous très attachés à ce moment d'échange, de partage et de convivialité.

Il est pour nous l'occasion de vous présenter les réalisations de l'année écoulée et les projets à venir. Moment où nous pouvons remercier tous ceux qui ont œuvré à nos côtés pour la réussite de ce que nous avons entrepris.

Je pense bien évidemment à tout le personnel de la commune, à nos artisans, commerçants, agriculteurs et industriels, aux présidents de nos associations, au personnel et responsables de la maison de retraite, aux Servantes des Pauvres, à nos deux abbayes, aux équipes enseignantes de l'école Saint Aquilin et de l'IME et bien sûr à mon équipe municipale avec, au tout premier rang, mes trois adjoints qui m'aident au quotidien pour vous accompagner et servir notre commune.

Voici brièvement les faits marquants de 2021 dont vous avez eu une présentation dans le dernier bulletin municipal :

- Succès du marché de Noël, malgré les conditions sanitaires.
- Remise d'un panier gourmand pour la deuxième année en remplacement du repas des aînés.
- Organisation du Congrès Départemental par le Souvenir Français.
- Accueil des nouveaux arrivants et remise des prix du concours du fleurissement communal, et maintien de la deuxième fleur pour la commune.

- Incendie des ateliers municipaux, sans trop de dégâts fort heureusement.
- Achat d'une voiture électrique pour les services techniques.
- Réalisation de travaux au stade et à l'école.
- Remise du label « village prudent » pour Solesmes.
- Mise en place du dispositif intercommunal « Orchestre à l'Ecole » pour trois ans.
- Réorganisation de la paroisse avec le retour à l'abbaye du Père Soltner.
- Création de l'association « Le verger du Pré-sur-l'eau » avec la plantation de 70 pommiers.
- Rendez-vous convivial tous les mercredis matin sur le marché, avec accueil dès janvier 2022 d'un nouveau poissonnier.

Voici quelques projets qui verront le jour en début d'année :

- Lancement des travaux à l'Espace du Rôle.
- Création d'un quai et d'un abri bus place de la mairie.
- Achèvement de l'étude de tous nos réseaux par la Communauté de communes.

Pascal LELIEVRE
Maire de Solesmes